



FORMULAIRE BATIMENT CONSTRUCTION NEUVE (B04)

Remplir un formulaire par bâtiment concerné

Descriptif du nouveau bâtiment hors-sol

Définition bâtiment : construction immobilière hors-sol, durable, couverte, bien ancrée dans le sol, pouvant accueillir des personnes et utilisée pour l'habitat, le travail, la formation, la culture, le sport ou pour toute autre activité humaine; dans le cas de maisons jumelées, en groupe ou en rangée, chaque construction ayant son propre accès depuis l'extérieur et séparée des autres par un mur porteur de séparation vertical allant du rez-de-chaussée au toit est également considérée comme un bâtiment.

Adresse ou identifiant sur le plan de construction ¹	<input type="text"/>		
Nombre de niveaux hors-sol (rez-de-chaussée inclus)	<input type="text"/>	Nombre de nouveaux logements construits	<input type="text"/>
Volume selon la norme SIA 416	<input type="text"/> m ³	Coût du m ³	<input type="text"/> Fr.
Surface de référence énergétique (norme SIA 416/1:2007) ²	<input type="text"/> m ²	Indice de dépense de chaleur admissible (IDCa) ³	<input type="text"/> MJ/m ² a

Type de bâtiment, selon son affectation principale (un choix possible)

Maison individuelle	<input type="checkbox"/>	Cinéma, discothèque, théâtre, salle des fêtes, ...	<input type="checkbox"/>
Maison à deux logements	<input type="checkbox"/>	Musée, galerie, bibliothèque	<input type="checkbox"/>
Immeuble à trois logements ou plus	<input type="checkbox"/>	Bâtiment pour l'enseignement, la recherche	<input type="checkbox"/>
Habitat communautaire (maison de retraite, foyer pour étudiants, orphelinat, foyer pour sans-abri, ...)	<input type="checkbox"/>	Hôpital, établissement de santé, crèche	<input type="checkbox"/>
Hôtel	<input type="checkbox"/>	Salle de sport	<input type="checkbox"/>
Autre bâtiment d'hébergement de tourisme (auberge de jeunesse, camp de vacances, ...)	<input type="checkbox"/>	Prison, caserne	<input type="checkbox"/>
Immeuble de bureaux	<input type="checkbox"/>	Edifice religieux, construction funéraire	<input type="checkbox"/>
Bâtiment commercial (y compris hall de foire et d'exposition, station-service, ...)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole – garde d'animaux	<input type="checkbox"/>
Restaurant, bar (dans bâtiment non résidentiel)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole – cultures végétales	<input type="checkbox"/>
Bâtiment des transports publics, de télécommunication (bâtiment aéroportuaire, gare, ...)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole – autre	<input type="checkbox"/>
Garage, parking fermé	<input type="checkbox"/>	Autre, précisez svp :	<input type="checkbox"/>
Bâtiment industriel, atelier	<input type="checkbox"/>	
Entrepôt, réservoir, silo	<input type="checkbox"/>	

¹ Par exemple, utiliser les lettres A, B, C, ... sur le plan de construction pour repérer les différents bâtiments.

² Aide au calcul de la surface de référence énergétique : <https://www.ge.ch/document/aide-au-calcul-surface-reference-energetique-batiments-sre>

³ Aide au calcul de l'indice de dépense de chaleur admissible : <https://www.ge.ch/calculer-indice-depense-chaleur-admissible-chauffage-eau-chaude>

Système de chauffage et de production d'eau chaude du bâtiment

Le bâtiment dispose-t-il d'un générateur de chaleur ? OUI NON

Si le bâtiment ne dispose pas d'un générateur de chaleur, ne pas répondre aux parties "Générateur de chaleur pour le chauffage" et "Générateur de chaleur pour l'eau chaude" ci-dessous.

Si le bâtiment est doté de plusieurs systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude, indiquer les deux principaux en les distinguant par les lettres A et B. Si le bâtiment n'a qu'un seul système de chauffage et/ou de production d'eau chaude, renseigner les informations sous « Système A » uniquement.

Générateur de chaleur pour le chauffage

Le générateur de chaleur permet-il d'alimenter d'autres bâtiments ?

Système A : OUI NON | Système B : OUI NON

	Système A <i>(un choix possible)</i>	Système B <i>(un choix possible)</i>
Pompe à chaleur PAC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation solaire thermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière à condensation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poêle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation couplage chaleur-force	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chauffage central électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chauffage électrique direct (y compris radiateur infra-rouge)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echangeur de chaleur (y compris pour le chauffage à distance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez svp :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Source d'énergie utilisée par le système de chauffage	Système A <i>(un choix possible)</i>	Système B <i>(un choix possible)</i>
Air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sonde géothermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Serpentin géothermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau (nappe phréatique, eaux superficielles, eaux résiduelles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mazout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - bûches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - granulés / pellets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - bois déchiqueté / copeaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rejets thermiques (dans le bâtiment)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soleil (thermique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaleur produite à distance - haute température	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaleur produite à distance - basse température	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indéterminé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez svp :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Générateur de chaleur pour l'eau chaude

	Système A <i>(un choix possible)</i>	Système B <i>(un choix possible)</i>
Pompe à chaleur PAC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation solaire thermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaudière à condensation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation couplage chaleur-force	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boiler électrique central	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petit boiler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echangeur de chaleur (y compris pour la chaleur à distance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez svp :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Source d'énergie utilisée par le système d'eau chaude

	Système A <i>(un choix possible)</i>	Système B <i>(un choix possible)</i>
Air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sonde géothermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Serpentin géothermique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau (nappe phréatique, eaux superficielles, eaux résiduelles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gaz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mazout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - bûches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - granulés / pellets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois - bois déchiqueté / copeaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rejets thermiques (dans le bâtiment)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Electricité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soleil (thermique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaleur produite à distance - haute température	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaleur produite à distance - basse température	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indéterminé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez svp :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Indications sur le(s) logement(s) *(Dans le cas de plus de 10 logements, faire une photocopie du questionnaire)*

Définition logement : ensemble de pièces qui remplit toutes les conditions suivantes :

- être propre à un usage d'habitation ;
- former une unité de construction ;
- disposer d'un accès soit depuis l'extérieur, soit depuis un espace commun à plusieurs logements à l'intérieur du bâtiment ;
- ne pas constituer un bien meuble ;
- être équipé d'une installation de cuisine (ou installations techniques nécessaires à l'agencement d'une cuisine) privative (au sein de l'unité de construction) ou commune à plusieurs autres entités (extérieure à l'unité de construction)¹.

¹ Dans le cas où l'entité dispose d'une cuisine commune à plusieurs autres entités, l'entité doit être considérée comme pièce d'habitation indépendante (et non comme un logement) si elle sert exclusivement à l'hébergement de ménages collectifs (homes pour personnes âgées et établissements médico-sociaux, foyers et maisons d'éducation pour enfants et adolescents, internats et foyers d'étudiants, établissements pour handicapés, hôpitaux, établissements de soins et autres institutions dans le domaine de la santé, établissements d'exécution de peines et mesures, centres d'hébergement de requérants d'asile, monastères et établissements de congrégations et autres associations religieuses) ou à l'hébergement touristique (hôtel).

Logement	Etage		Cuisine			Nombre de pièces d'habitation ³ (cuisine non comprise)	Nombre de demi-pièces ⁴	Surface habitable ⁵ (en m ²)	N° d'ordre du logement sur l'étage ⁶ (si plusieurs logements)	Code catégorie du logement (voir liste ci-dessous)
	Etage où se situe le logement ²	Cocher si le logement occupe plus d'un niveau	Plus de 4m ²	Moins de 4m ²	Commune à plusieurs autres logements					
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Codes catégorie des logements:

A = PPE B = Loyer libre C = HM D = HLM E = HBM F = Usage personnel

² Etage : position par rapport à l'entrée du bâtiment (étage 0). Les logements qui se trouvent en dessous de l'entrée doivent être indiqués comme étant au sous-sol (-1, -2, ...).

³ Pièces d'habitation : au moins 9 m². Séjours, chambres à coucher, etc., **sans les cuisines, salles de bain, douches, toilettes, corridors, vérandas non chauffées ni les pièces d'habitation indépendantes situées en dehors du logement.**

⁴ Demi-pièces : comme les pièces d'habitation mais avec une surface inférieure à 9 m² mais au moins égale à 6 m².

⁵ Surface habitable : surface utile principale selon la norme SIA 416. La hauteur sous plafond égale ou supérieure à 2,40 m est comptée à 100%, la hauteur sous plafond comprise entre 1,80 et 2,39 m est comptée à 50%, la hauteur sous plafond inférieure à 1,80 m n'est pas comptabilisée.

⁶ Numéro d'ordre du logement sur l'étage : celui-ci est attribué dans le sens de la marche en montant les escaliers. Par exemple, dans un bâtiment ayant 2 logements par étage, le premier logement en montant les escaliers portera le numéro d'ordre 1 et le deuxième le numéro d'ordre 2, et ceci est reproduit pour chaque étage du bâtiment. Pour les logements situés au rez-de-chaussée ce même raisonnement s'applique en se basant sur les escaliers arrivant depuis le sous-sol.

Indications sur les pièces d'habitation indépendantes

Définition pièces d'habitation indépendantes :

Chambres individuelles habitables, qui ne font pas partie d'un logement¹, et ...

- qui ne disposent d'aucune installation de cuisine (ou installations techniques nécessaires à l'agencement d'une cuisine) privative ou commune à plusieurs autres entités.

ou

- qui disposent d'une cuisine commune à plusieurs autres entités mais qui servent exclusivement à l'hébergement de ménages collectifs (homes pour personnes âgées et établissements médico-sociaux, foyers et maisons d'éducation pour enfants et adolescents, internats et foyers d'étudiants, établissements pour handicapés, hôpitaux, établissements de soins et autres institutions dans le domaine de la santé, établissements d'exécution de peines et mesures, centres d'hébergement de requérants d'asile, monastères et établissements de congrégations et autres associations religieuses) ou à l'hébergement touristique (hôtel).

¹ Ne sont pas considérées comme des pièces d'habitation indépendantes, les chambres situées à l'intérieur d'un logement et sous-louées à des tiers (par exemple, chambre en colocation).

Nombre de pièces d'habitation indépendantes
---	-------

Indications sur les surfaces d'activité non résidentielles

Ne mentionner que les surfaces utiles principales (norme SIA 416) hors-sol, rez-de-chaussée compris.

Affectation	Surface
Surface de bureau ou à caractère administratif (banque, bureau de poste, mairie, local administratif, centre de conférences et de congrès, tribunal, etc.) m ²
Surface commerciale (magasin, boutique, galerie marchande, centre commercial, hall de foires et d'expositions, station-service, etc.) m ²
Autres surfaces d'activité non résidentielles (restauration, bar, éducation, industrie, stockage, culture, sport, santé, hôtellerie, garage, etc.) m ²